



, le 27 août 2019

 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Centre finances publiques d'Orsay
1 place du docteur ERNEST ALBERT
91400

Monsieur le Président
de SIOM

OBJET : Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Établissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser pour mandatement sur un prochain bordereau, le décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice 2018. Ce décompte est établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations dévouées.

BAILLOUX ISABELLE




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

SIOM

INDEMNITÉ DE CONSEIL ANNÉE 2018

Gestion de 360 jours
(voir calcul sur état liquidatif ci-joint)

Montant des dépenses exercice:	201 6	22 382 195,21
Montant des dépenses exercice:	201 7	41 620 087,79
Montant des dépenses exercice:	201 8	31 039 663,00
	Total	95 041 946,00 €
	<i>Moyenne annuelle</i>	31 680 648,00 €

Décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois

3 pour 1000 sur les 7 622,45 premiers euros	22,87	
2 pour 1000 sur les 22 867,35 euros suivants	45,73	
1,5 pour 1000 sur les 30 489,80 euros suivants	45,73	
1 pour 1000 sur les 60 979,61 euros suivants	60,98	
0,75 pour 1000 sur les 106 714,31 euros suivants	80,04	
0,50 pour 1000 sur les 152 449,02 euros suivants	76,22	
0,25 pour 1000 sur les 228 673,53 euros suivants	57,17	
0,10 pour 1000 sur toutes les sommes excédant 609 796,07euros	3 107,09	
	Total	3 495,83 €

Taux de l'indemnité: 100% (Gestion de 360 jours) soit : 3 495,83 €

Indemnité de budget : 0,00 €

Certifié exact.

, le 27/08/2019

Le comptable public,
BAILLOUX ISABELLE



ETAT LIQUIDATIF

SIOM

COMPTABLE PAYEUR

Centre finances publiques d'Orsay
1 place du docteur ERNEST ALBERT
91400

CRÉANCIER

BAILLOUX ISABELLE
Comptable Public d'Orsay
0
0

Objet de la dépense:

Indemnité de conseil	2018	
Taux de l'indemnité	100%	3 495,83
<hr/>		
Indemnité de confection budget		0,00
Montant brut		3 495,83 €

A précompter:

C.S.G.	2,40%	+	6,80%	315,98
R.D.S.			0,50%	17,17
1% solidarité				0,00
Montant net				3 162,68 €

Indemnité versée au titre de l'année 2018
perçue après service fait sur la base des moyennes N-1 N-2 N-3
Arrêté à la somme de:

Trois mille cent soixante-deux Euros et soixante-huit Cents

SIOM , le 27/08/2019

Signature et cachet

Pièces justificatives de la dépense :
Délibération du
Joint au mandat n° du
Exercice: